



S.P.S
**Indépendant, Autonome
et 100% Surveillant(e)s**



Maison d'Arrêt de Draguignan

AGRESSION !

Le vendredi 17 Août 2018, lors du tour de parloir 6 et sous ordre du Gradé parloir, le surveillant procède à une fouille intégrale et ciblée du détenu S....
Lors de cette fouille, l'agent remarque que ce détenu dissimule soigneusement dans ses cheveux une substance brunâtre. Suite à cette découverte, notre collègue ordonne au belligérant de lui remettre cette substance. Mais ce dernier ne s'exécute pas et tente de l'avalier. Il a fallu que le surveillant intervienne pour ne pas que la substance illicite soit absorbée. A ce moment précis, le détenu S... porta un violent coup de poing dans les côtes du surveillant. Les renforts arrivés sur place ont mis fin à l'incident en maîtrisant l'agresseur.

Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** exige une sanction exemplaire pour ce détenu violent multirécidiviste, assortie d'un transfert sans délai.

Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** doit être reçu Mardi 21 Août 2018 dans le cadre de cette agression. Nous serons force de proposition concernant la problématique d'un trop grand nombre d'agressions sur notre structure.

Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** félicite le professionnalisme des agents intervenus sur cet incident.